



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 5

Révision nr : 0

Date : 18 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## Colorant pour électrophorèse d'ADN

SP-T-N-(ORG.)

**Attention**



### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 105 171
Nom commercial	: Colorant pour électrophorèse d'ADN
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : Xn; R22

**Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)**

Classe de danger et code de catégorie

• Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement

: Attention

• Mention de danger

: H302 : Nocif en cas d'ingestion.

• Conseils de prudence

- Généraux

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- Prévention

: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

- Intervention

: P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Bleu de méthylène	: = 100 %	61-73-4	200-515-2	----	Xn; R22 Acute Tox. 4 (H302)

**JEULIN SA**

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 5

Révision nr : 0

Date : 18 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

### Colorant pour électrophorèse d'ADN

SP-T-N-(ORG.)

#### 4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.  
En cas de malaise consulter un médecin.  
Faire respirer de l'air frais.  
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.  
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.  
Consulter immédiatement un ophtalmologue.  
**En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).**  
Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### Moyens d'extinction

##### - Adéquats

##### Risques particuliers

##### Protection contre l'incendie

##### Procédures spéciales

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Eau.

Poudre.

Dioxyde de carbone.

Mousse.

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

Combustible.

La décomposition thermique génère :

Oxydes d'azote.

Dioxyde de soufre.

Chlorure d'hydrogène.

Monoxyde de carbone.

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

: Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

##### Mesures techniques

##### Précautions individuelles

##### Précautions pour l'environnement

##### Mesures après fuite / épandage

##### Eviter la production de poussières.

: Evacuer et restreindre l'accès.

##### Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 5

Révision nr : 0

Date : 18 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## Colorant pour électrophorèse d'ADN

SP-T-N-(ORG.)

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Précautions lors du maniement et de lentreposage</b>	: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
<b>Manipulation</b>	: Porter un vêtement de protection approprié. Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les poussières.
<b>Stockage</b>	: Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Protection individuelle</b>	: Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres	: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Nom chimique</b>	: Bleu de méthylène ; (C.I. 52015).
<b>Etat physique</b>	: Solide.
<b>Couleur</b>	: Bleu(e).
<b>Odeur</b>	: Inodore.
<b>pH</b>	: (10g/L): ~3
<b>Poids moléculaire</b>	: 319,85
<b>Point de fusion [°C]</b>	: ~180 (décomposition)
<b>T°d'ébullition initiale [°C]</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>Densité</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>Pression de vapeur [hPa]</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>Pression de vapeur mm/Hg</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>Solubilité dans</b>	: Eau. (20 °C) : ~50 g/L
<b>Point d'éclair [°C]</b>	: Non applicable.
<b>Temp. d'autoinflammation [°C]</b>	: Non applicable.
<b>Limites d'explosivité</b>	
<b>Limites d'explosivité inférieures [%]</b>	: Non applicable.
<b>Limites d'explosivité supérieures [%]</b>	: Non applicable.
<b>Log P octanol / eau à 20°C</b>	: Aucune donnée disponible.

**JEULIN SA**

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 5

Révision nr : 0

Date : 18 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

### Colorant pour électrophorèse d'ADN

SP-T-N-(ORG.)

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Conditions à éviter

: Chaleur.

### Matières à éviter

: Oxydants forts.  
Agents réducteurs.  
Bases.

### Produits de décomposition dangereux

: Oxydes d'azote.  
Chlorure d'hydrogène.  
Dioxyde de soufre.  
Monoxyde de carbone.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### - Inhalation

: Peut être nocif par inhalation.  
Peut être irritant pour les voies respiratoires.

#### - Cutanée

: Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.  
Peut être irritant pour la peau.

#### - Oculaire

: Peut être irritant pour les yeux.

#### - Ingestion

: Nocif en cas d'ingestion.  
L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.  
La surexposition à ce produit peut provoquer une méthémoglobinémie.  
Le sujet peut être atteint de cyanose (lèvres et ongles deviennent bleus).  
D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

#### - Autre

: Aucune donnée disponible.

#### Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

#### Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

#### Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]

: Aucune donnée disponible.

#### Irritation de la peau (lapin)

: Aucune donnée disponible.

#### Irritation des yeux (lapin)

: Aucune donnée disponible.

#### Irritation des membranes muqueuses (lapin)

: Aucune donnée disponible.

#### Toxicité chronique

: Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.

#### Autres informations toxicologiques

: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Information relative aux effets écologiques

: Nocif pour les organismes aquatiques.  
Eviter le rejet dans l'environnement.

Toxicité pour les poissons : P. Promelas CL50 : 45,0 mg/L/96h.

Toxicité pour les daphnies : Daphnia Magna CE50 : 2,260 mg/L/48h.

: Aucune donnée disponible.

: Aucune donnée disponible.

: Aucune donnée disponible.

: Aucune donnée disponible.

#### DThO (gO2/g)

#### DCO

#### DBO

#### DBO 5 (gO2/g)

#### Persistante et dégradabilité

: Aucune donnée disponible.

## JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 5

Révision nr : 0

Date : 18 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

### Colorant pour électrophorèse d'ADN

SP-T-N-(ORG.)

#### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES (suite)

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée disponible.

Informations sur l'élimination : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Biodégradation [%] : Aucune donnée disponible.

#### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.  
Ne pas réutiliser les containers vides.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale

Non réglementé.

#### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres

: Aucun(e).

#### 16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R22 : Nocif en cas d'ingestion.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

**JEULIN SA**

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr